

Les différentes formes d'inaptitude dans la fonction publique



DRH, RRH, juristes, gestionnaires RH, agents du service santé, gestionnaires maladie, service de médecine préventive



½ journée



- Identifier juridiquement les différentes formes d'inaptitude et leurs effets sur la situation administrative de l'agent
- Qualifier correctement une situation d'inaptitude
- Choisir la procédure adaptée en fonction du statut de l'agent et de l'avis médical
- Sécuriser les décisions de l'employeur public au regard des obligations légales et des principaux risques contentieux.
- Savoir alerter et conseiller la hiérarchie sur les marges de manœuvre et les points de vigilance.



Expertise



Format : présentiel, visio, intra, sur mesure



Apports théoriques ; quiz ; cas pratiques et support documentaire

Programme :

Clarifier ce que recouvre juridiquement l'inaptitude

- Inaptitude ≠ maladie ≠ invalidité
- Inaptitude :
 - temporaire / définitive
 - partielle / totale
- Rôle et portée des avis médicaux :
 - médecin agréé
 - conseil médical
 - médecine du travail
- Ce que l'employeur peut faire... et ne peut pas faire

La procédure de constatation

- L'alerte : Qui peut saisir le conseil médical ?
- Le rôle du conseil médical
- L'avis médical : sa portée juridique et les voies de recours.

Les solutions de maintien en emploi

- L'aménagement du poste : mesures techniques, organisationnelles et matérielles.
- Le temps partiel thérapeutique
- Le Reclassement : l'obligation de moyens de l'employeur.

La situation de maintien dans l'emploi impossible

- La disponibilité d'office pour raison de santé
- La retraite pour invalidité
- Le licenciement pour inaptitude physique